

## Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir : 50 000€ remis à Frédéric Berne.

**Frédéric Berne, vigneron dans le Beaujolais, a reçu le chèque de 50 000€ destiné au vainqueur du concours Vignerons et Terroirs d'Avenir, des mains d'Antoine Leccia, Président du Directoire d'AdVini.**

La première édition du Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir, initié par AdVini avec le soutien de SupAgro Fondation, et la participation des élèves ingénieurs et des enseignants de l'Institut des Hautes Etudes de la Vigne et du vin de Montpellier SupAgro, s'est achevée le 9 juin 2016 par la remise du chèque au vainqueur.

C'est au Club Français du Vin à Paris, 44 rue Vivienne, en présence de nombreux acteurs et institutionnels de la filière viticole qu'Antoine Leccia, entouré du jury du concours et de représentants de Montpellier SupAgro, a remis la dotation de 50 000€ et 7 jours de conseil à Frédéric Berne.

Ému, le vigneron de Lantignié a tenu à remercier tous les acteurs qui ont fait de ce concours une réussite ainsi que les personnes qui ont donné corps à son projet de vie vigneronne. Une fois de plus, il a affiché tout son attachement au terroir du Beaujolais qu'il entend bien mettre en avant sur les plus belles tables, en France et dans le monde.



*Frédéric Berne entouré d'Antoine Leccia et Anne-Lucie Wack, Directrice de Montpellier SupAgro, ainsi que des 3 étudiants de SupAgro qui ont aidé à préparer le dossier du vainqueur*

« La viticulture est un métier de passionnés qui nécessite un engagement à 300% afin de révéler son terroir au consommateur. [...] Si l'on croit en ses terroirs, il faut y aller. On trouvera toujours des personnes pour nous tendre la main, comme on m'a tendu la main » a déclaré Frédéric Berne dans une vidéo diffusée spécialement pendant l'évènement. [Vidéo en ligne](#)

Le Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir, destiné à soutenir l'installation de jeunes vignerons talentueux sur des terroirs prometteurs, est doté d'un premier prix de 50 000 € et de sept jours d'accompagnement par les membres du Jury et du Comité Exécutif d'AdVini sur deux ans, et d'un second prix de 30 000€ et de trois jours d'accompagnement.

Les membres du Jury du Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir sont :

- Antoine Leccia, Président du Directoire AdVini
- Jérôme Despey, Président du Conseil Spécialisé Vins de France Agrimer
- Thierry Desseauve, Journaliste
- Alain Marty, Journaliste et Président du Wine & Business Club, représenté par Frédérique Hermine
- Alain Dutournier, Chef étoilé
- Stéphane Derenoncourt, Consultant Vigne et Vin
- Hervé Hannin, Directeur de l'Institut des Hautes Etudes de La Vigne et du Vin

Face au succès du concours, une édition 2017 est d'ores et déjà en préparation avec une première phase de candidature en fin d'année 2016.

*« Acteur fédérateur de la filière viticole française, AdVini souhaite en souligner les talents incomparables de la filière française, dans les différents bassins de production viticole, dans un contexte international très dynamique. »*

*Le vin séduit de plus en plus de nouveaux consommateurs à travers le Monde. La France et ses jeunes vignerons doivent s'inscrire dans cette dynamique en s'appuyant sur la grande qualité de ses terroirs, de ses hommes et de leur savoir-faire.*

*Grâce à cette initiative, AdVini espère donner du cœur à l'ouvrage à tous les jeunes vignerons passionnés et entraîner d'autres projets pour que triomphent les vins français »* annonce Antoine Leccia, Président du Directoire d'AdVini

## **A propos d'AdVini**

Avec 2.072 hectares de vignobles, ancrés dans les régions viticoles les plus renommés, avec Ogier et son Clos de L'Oratoire des Papes à Châteauneuf du Pape, Antoine Moueix Propriétés, son Château Capet-Guillier à Saint-Emilion et son Cru Bourgeois Château Patache d'Aux en Médoc, le Domaine Laroche à Chablis, les Vignobles Jeanjean et le Mas La Chevalière en Languedoc, Cazes et son Clos de Paulilles en Roussillon, Château Gassier en Sainte Victoire, Rigal et Château de Chambert à Cahors, AdVini est devenu l'acteur de référence sur les vins français de terroir.

AdVini est également présent en Afrique du Sud avec L'Avenir, propriété oenotouristique de 70 hectares et au Chili, avec Viña Casablanca, propriété de 150 hectares en partenariat avec Santa Carolina. Ses Maisons de Vins et Vignobles bénéficient d'une notoriété en constante progression et d'une reconnaissance qui leur permettent d'être exportées dans 106 pays.

---

### **Contacts :**

Contact Presse : Clément Holtz (AdVini) [clement.holtz@advini.com](mailto:clement.holtz@advini.com)

SupAgro Fondation : Matthieu Vezolles, [matthieu.vezolles@supagro.fr](mailto:matthieu.vezolles@supagro.fr)

IHEV Montpellier SupAgro : Hervé Hannin, [herve.hannin@supagro.fr](mailto:herve.hannin@supagro.fr)

---